

---

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2019



Délégation du Service Public  
de production et de distribution  
de chaleur de la Ville d'Amiens

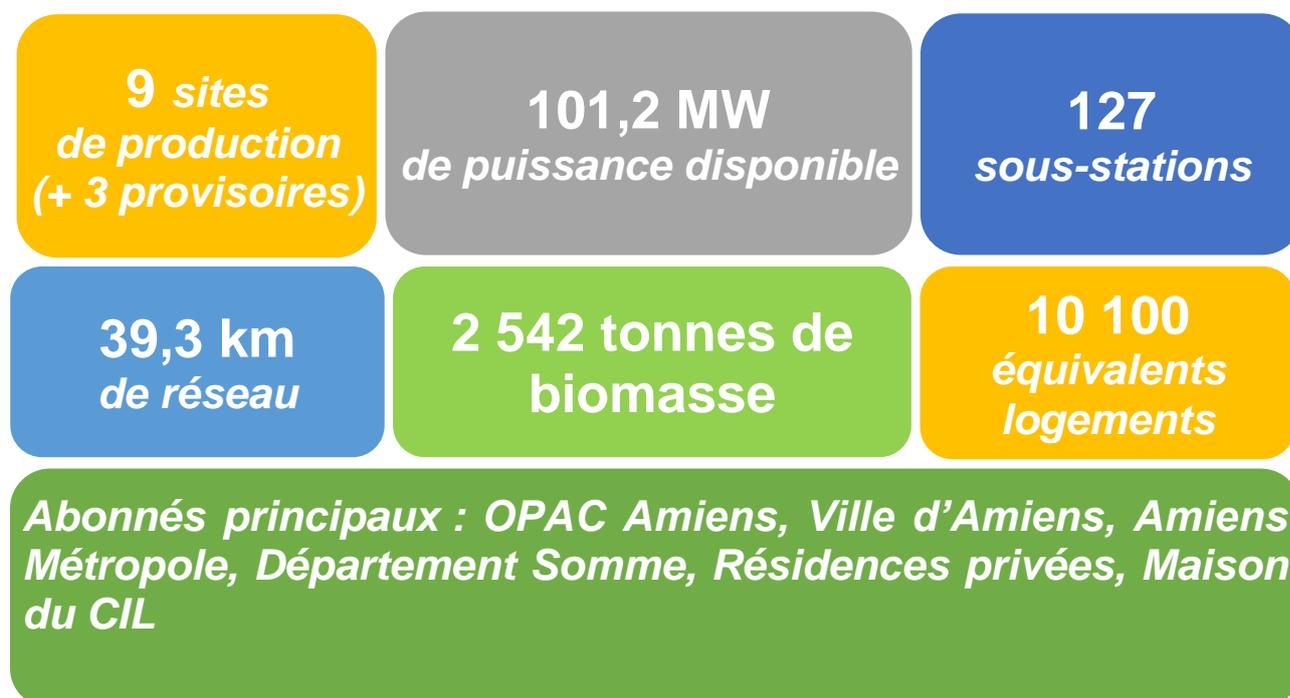


# 1 - Un outil de développement économique

Les réseaux de chaleur urbains alimentés à partir d'énergies renouvelables sont un levier fort, identifié comme tel lors de la COP21, dans la loi de transition énergétique et le plan climat pour contribuer à créer une économie éco-responsable :

- + Création d'emplois : construction, exploitation, filière bois, ...
- + Contribution à la structuration et au développement de la filière bois
- + Valorisation des ressources locales

Quelques chiffres sur le réseau de chaleur de la ville d'Amiens :

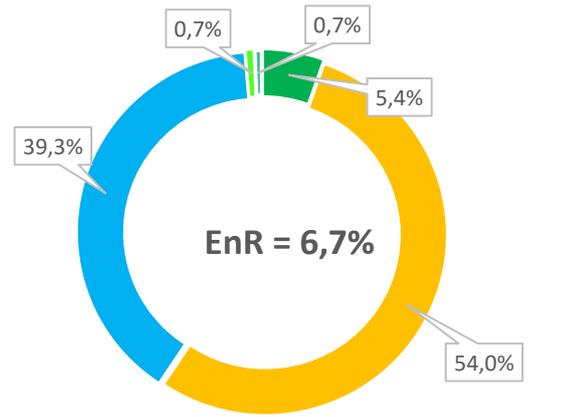
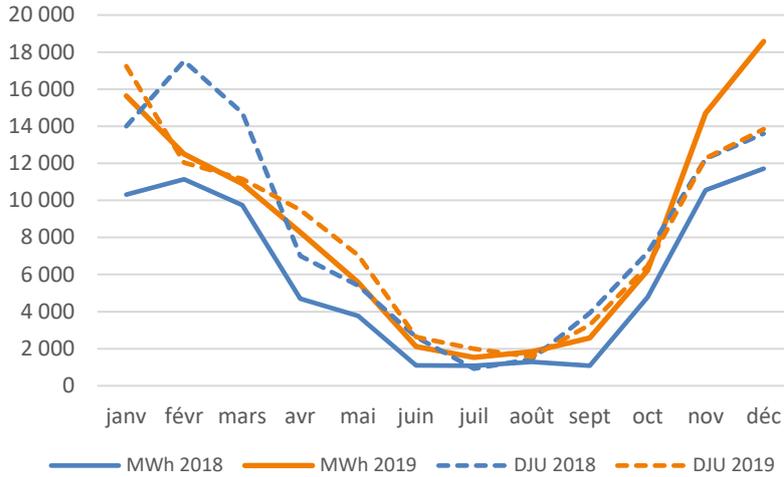


## 2 - Faits marquants et chiffres 2019

	Finalisation des travaux d'interconnexion des réseaux Nord et Sud avec franchissement du fleuve Somme et des voies SNCF.
	Construction des sites de production biomasse et PAC Ambonne
	Mise en service de la cogénération Coliseum
2019	Mise en service de la chaufferie biomasse et de la centrale PAC Ambonne
	Raccordement de 60 nouvelles sous-stations
	Recrutement de 2 nouveaux techniciens pour assurer l'exploitation du réseau
	Passage de la facturation au tarif ENR au 1 <sup>er</sup> octobre 2019
	Notification de l'aide Européenne ADEME en janvier 2019



101 827 MWh livrés



ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX



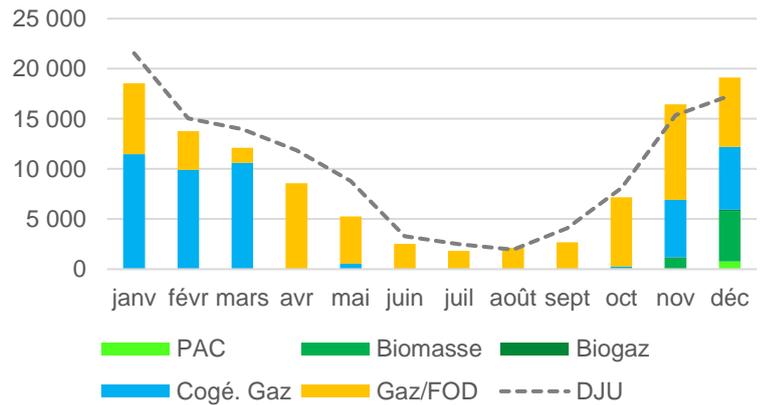
Mise en service des productions EnR en octobre 2019

1.739 T de CO2 évitées

Soit l'équivalent de 543 véhicules

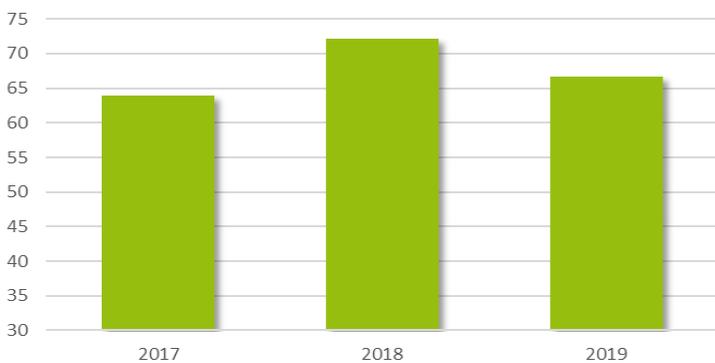
MIXITE MENSUELLE

Mixités mensuelles



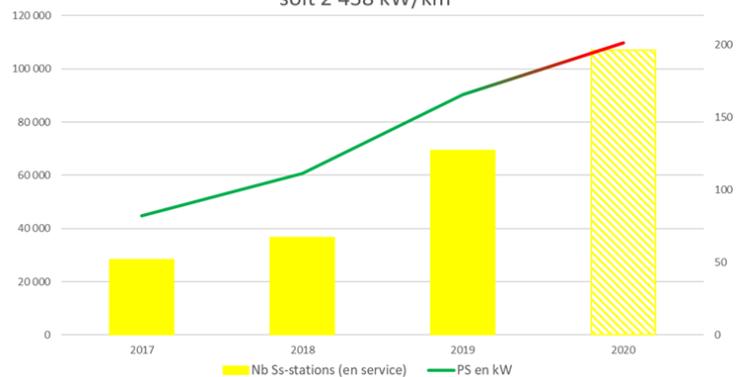
PRIX DE LA CHALEUR R1 ET R2

Prix moyen du Mwh  
66,70 €/TTC



PUISSANCE SOUSCRITE

90 223 kW souscrits au 31/12/2019  
soit 2 438 kW/km



## 3 - Synthèse décisionnelle

### ETAT DES LIEUX

Le service public de production et de distribution de chaleur de la ville d'Amiens a fourni 101 827 MWh de chaleur pour 90 223 kW souscrits.

Malgré quelques insuffisances de fourniture temporaires engendrées par les travaux d'interconnexion des réseaux et d'adaptation des centrales de production historiques, aucune panne majeure n'est à déplorer sur l'ensemble de l'année 2019.

La mise en service de l'interconnexion des réseaux nord et sud s'est déroulée sans aléas majeurs.

Les centrales de production ENR ont été mises en service en octobre 2019 avec une phase de montée en puissance progressive des sites biomasse et PAC Ambonne sur la fin de l'année et sur le premier trimestre 2020.

Concernant la tarification et comparativement à l'année 2018, le tarif annuel 2019 s'est élevé à 66,70 € TTC. Il a bénéficié d'une évolution de - 14% pour le R1 et +22% pour le R2 (Passage en tarification « après ENR » suivant détail P50), soit une diminution du tarif moyen R1/R2 de 4%.

Pour le R1, la baisse du prix est le résultat de l'application de la TVA à taux réduit (5,5% contre 20% initialement), grâce au passage du réseau à 60% d'énergies renouvelables.

Pour le R2, l'augmentation est dû à la mise en service des nouvelles installations de production Energies Renouvelables (centrale biomasse / pompes à chaleur sur eaux usées et thermo-frigopompe sur géothermie de surface).

### PERSPECTIVES

En 2020, Amiens Energies continuera un développement commercial ambitieux et réalisera pour cela les travaux suivants :

- Interconnexion du réseau gare la Vallée au réseau principal dans le cadre de la TC1+
- Réalisation de dix nouveaux km de réseau pour alimenter 69 nouveaux abonnés représentant 19 983 kW de puissance souscrite supplémentaire (soit +14 993 URF).
- Construction de la centrale de production « Appoint, Secours » Gaz implantée chemin de Vauvoix.
- Poursuite des études pour la mise en œuvre du projet de récupération de calories venant de l'usine de méthanisation des déchets ménagers.